

Carte Nationale d'Identité – Personne mineure



*Présence obligatoire de l'enfant au dépôt du dossier
A partir de 12 ans empreintes obligatoires pour le dépôt et le retrait.*

RDV	Cerfa ¹	1 photo d'identité ² de moins de 6 mois	carte d'identité	Justificatif de domicile récent (- d'1 an) des parents ³	passport valide ou périmé sinon acte de naissance ⁴ de moins de 3 mois	pièce d'identité du parent présent	Si parents séparés : Jugement garde de l'enfant et + 2 ^{ème} justificatif de domicile en cas de garde alternée +cni des 2 parents	Déclaration de perte	Timbre fiscal 25€ ⁵
le : à : POSTE DE POLICE MUNICIPALE 6 Av de la République BEDARIEUX									
Première demande	X	X		X	X	X	X		
Renouvellement de la carte plastifiée	X	X	X	X		X	X		
Carte perdue/volée	X	X		X	X	X	X	X	X
Carte endommagée mais valide	X	X	X	X	X	X	X		(X)
Changement d'adresse	X	X	X	X		X	X		

- 1- Formulaire à remplir en lettres majuscules et au stylo **noir**
- 2- Pas découpée, ni collée, plaquette entière, pas de lunettes, ni mèche sur le visage
- 3- Avis d'imposition ou non-imposition (pas de pré-déclaration), taxe foncière, facture Edf, gaz (ou échancier), quittance de loyer (non manuscrite), téléphone, assurance habitation, titre de propriété, attestation CAF (APL). **Aucune rature ni modification ne doit être inscrite sur les justificatifs.**
- 4- Aller sur « ville ANTS dématérialisation », pour vérifier si besoin d'un acte
- 5- A acheter chez un buraliste ou par internet

POUR RAJOUTER UN NOM D'USAGE FOURNIR AUTORISATION ECRITE DES DEUX PARENTS + CNI DES DEUX PARENTS

Dépôt du dossier et retrait de carte d'identité sur rendez-vous au poste de police municipale : lundi/vendredi : 8h35/12h30, mardi 08h35/12h30 et 14h/18h, mercredi : 8h35/12h30 et 14h/17h, jeudi : 14h/17h

Prise de rendez-vous (demande ou retrait) standard de la mairie : du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h00-17h00, le mardi 14h00-18h00 au **04.67.95.59.59**

Cerfa : à retirer à la mairie de domicile ou pré-demande à faire sur le site de l'ANTS à remplir en ligne (possibilité de faire une pré-demande pour cni et passeport en même temps) Attention la carte d'identité n'est pas refaite dans certains cas : se renseigner auprès de la mairie